

Nouvelles locales du mercredi 26 septembre 2012

@rib News, 26/09/2012 | Politique - Les membres du CNDD-FDD qui se disent « sans parole » ont publié un communiqué dans lequel ils fustigent le comportement de certains membres de ce parti qui veulent toujours traumatiser ceux qui osent dénoncer ce qui ne va pas. Dans ce communiqué signé par Manasse Nzobonimpa, ils fustigent aussi les propos du porte-parole du CNDD-FDD qui minimise la gravité des exactions extrajudiciaires et se disent contre le rapport du procureur général de la République parlant de simples assassinats. Ils précisent qu'ils soutiennent par conséquent le rapport de l'ONU. Ils refusent également que des exactions commises par des individus du parti soient collées aux Imbonerakure. Ils demandent à l'ONU d'être vigilant puisqu'il y a un projet de couvrir les auteurs de. Donnant l'exemple de l'Uprona, ils demandent la non-ingérence par l'exécutif dans les affaires des partis politiques [Lire le communiqué]

- L'ADC-Ikibiri demande la démission de la CENI puisque son président et son porte-parole ont divergé sur les bulletins de vote qui ont provoqué le report des élections de 2010. Selon Léonce Ngendakumana, le porte-parole de la CENI avait affirmé en 2010 que les raisons du report des élections étaient la confusion des bulletins de vote du Sahwanya Frodebu et ceux du Frodebu-Nyakuri. Mais, le président de la CENI vient d'affirmer que les bulletins de vote manquants étaient ceux de deux autres partis, autres que les deux Frodebu. Léonce Ngendakumana doute également de l'indépendance de cet homme qui courtise le parti au pouvoir en vue de sa reconduction à la tête de la CENI. [Rpa] | Justice- Le ministre de la Sécurité annonce qu'il n'y a pas de groupes terroristes qui opèrent sur le territoire de la République du Burundi. Concernant l'affaire journaliste Ruvakuki condamné à perpétuité pour "terrorisme", Gabriel Nizigama a fait savoir qu'il n'appartient pas au ministre de déterminer les infractions à charge des individus, ni les individus soupçonnés d'être auteurs de ces infractions. [Bonesha]- L'Union Burundaise des Journalistes demande la libération immédiate de Hassan Ruvakuki. Selon Alexandre Hatungimana, après les déclarations du ministre de la Sécurité publique, il ne devrait plus y avoir une personne qui soit emprisonnée pour collaboration avec les groupes de terroristes comme c'est le cas de Ruvakuki. Alexandre Hatungimana précise que ces déclarations du ministre de la Sécurité publique sont réalistes et reflètent ce que les observateurs ont toujours précisé sur le cas de Ruvakuki. Il demande par conséquent à la Cour d'appel de Gitega de prendre en considération ces déclarations. [Rpa] | Santé - Sur un total de plus de 700 réfugiés congolais d'origine burundaise qui s'étaient réfugiés au chef-lieu de la province de Cibitoke, 503 ont été transférés à Bujumbura pour une identification qui précèdera leur acheminement dans les camps de réfugiés connus au Burundi. Les autres sont restés puisqu'il s'agit d'avoir qu'ils étaient allés au Congo trêve respectivement pour diverses raisons. Pour trouver une solution aux problèmes de ces Congolais, une réunion a été prévue à Bukavu entre une délégation venant de Kinshasa avec les représentants de tous les rois de la région de Rusizi, c'est-à-dire RD Congo. [Bonesha/Rpa] | Economie - Après les lamentations des particuliers dans les provinces du Nord du pays concernant le manque d'électricité, les services publics ont eux aussi commencé à manifester leur indignation suite aux problèmes que le manque de courant leur cause. C'est le cas du Parquet de justice de Ndozi qui fait savoir que des retards sont signalés dans la production des rapports du mois août et bientôt de septembre si rien n'est fait dans les meilleurs délais. Cette situation est telle que même la REGIDESO ne sait pas quand le transformateur en panne sera réparé. [Isanganiro]- Le même problème est signalé à Cankuzo où le courant manque cruellement depuis quelques jours. Les commerçants faisant usage du courant disent qu'ils travaillent à perte, de même que les services publics de cette province qui font savoir que certaines de leurs activités ont été suspendues. [Rpa] | Droit de l'homme - Les habitants du site de Kayange de la colline de Mutambara en commune Rumonge demandent à l'Ombudsman de ne plus s'ingérer dans leurs affaires. Ils disent après que ce dernier ait pris l'initiative de déplacer certains d'entre eux vers la colline de Makombe de la même commune. Ils affirment cela puisque, selon eux, l'Ombudsman a trahi la convention qu'ils avaient conclue, ils lui demandent donc de se retirer et d'attendre l'issue du litige qu'ils ont porté devant les juridictions compétentes. Entre temps, la situation dans laquelle vivent ces familles de Kayange devient de plus en plus insupportable car la pauvreté s'installe et les enfants ne vont plus à l'école. [Rpa]- La police a brutalement dispersé des femmes qui fâchées par le petit poisson derrière l'ex-Athlète primaire de Bujumbura. Diverses marchandises ont été dispersées d'autres petites par des agents de la police. Ces femmes disent qu'elles ont été surprises par ce comportement moment que personne ne leur avait demandé de vider les lieux. Les observateurs des droits de l'Homme font savoir que ce comportement est indigne puisqu'il faillait une mise en demeure. Ces femmes font savoir aussi qu'elles utilisaient de l'argent emprunté et qu'elles ne savent plus à quel saint se vouer. [Rpa] | Gouvernance - Le PARSEM fait se dit indigné par la prestation de serment de 21 magistrats lors des cérémonies de clôture des vacances judiciaires. Faustin Ndikumana fait savoir que l'actuel ministre de la Justice devrait expliquer comment ces magistrats ont été recrutés, si du moins ils ont été recrutés sous son autorité. Il fait savoir que tant qu'il n'y a pas eu un appel d'offre public et un test de sélection de la loi de 2006 sur la lutte contre la corruption a été violé. Il demande à la brigade spéciale anti-corruption d'être des enquêtes pour identifier tous les autres magistrats qui auraient été recrutés en violation de cet article. [Télé-Renaissance/Rpa/Bonesha/Isanganiro]- L'OLUCOME précise que le ministre des Finances s'est arrogé le droit de modifier le contenu de la loi sur la taxation de 13 produits vivriers en provenance de l'étranger sans consulter personne. Après avoir retiré la farine de blé de ces produits, la conséquence a été que le prix du pain a augmenté de 100FBu. Selon Gabriel Rufyiri, il est fort regrettable de voir une ordonnance ministérielle contredire une loi qui a été votée par le Parlement et promulguée par le président de la République. Il demande que ce prix soit revu à la baisse et veut savoir qui commande qui. Il demande aussi de revoir à la baisse les prix des produits vivriers pour ne pas causer du désordre dans le secteur économique. [Rpa/Isanganiro]